

LE PROGRAMME

PIRATE

Export réalisé le 09/07/2024

NOS IDÉES VOUS PLAISENT ? PIRATEZ-LES !



SOMMAIRE

Affaires internationales	3
Rejoindre le traité sur l'interdiction des armes		
nucléaires	4
Exposé des motifs	4
Propositions	4





AFFAIRES INTERNATIONALES

REJOINDRE LE TRAITÉ SUR L'INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES

Relations Internationales

Au programme depuis Janvier 2021

EXPOSÉ DES MOTIFS

Ces 40 dernières années, la politique de défense de la France a été conçue autour d'un système de dissuasion quasi unique, notre arsenal nucléaire. Cette dissuasion, associée à la suprématie stratégique des « deux grands » de l'époque, a joué un rôle de limitation des conflits armés pendant la guerre froide. Cependant l'évolution des conflits nous impose aujourd'hui à repenser notre politique de défense.

En effet, la recrudescence des conflits dits « asymétriques » ou les actes de terrorisme ne se règlent pas avec les armes nucléaires. De nombreux conflits ont existé ou existent encore, sans que la dissuasion nucléaire ne règle le problème.

Depuis 1968, nous avons signé les accords antiprolifération, mais ce traité a perdu de son efficacité. Israël, l'Inde ou le Pakistan ont acquis l'arme nucléaire sans résistance ou presque, et nous pouvons par ailleurs noter que cela n'a en rien résolu les conflits concernant ces pays.

En 2017, l'ONU a signé un traité, entré en vigueur le 22 janvier 2021 concernant l'interdiction des armes nucléaires.

Ce traité interdit de mettre au point, de produire, d'acquérir, de stocker, de transférer, de vendre, voire de laisser transiter des armes nucléaires sur notre sol.

Ce traité engage les États possédant ce type d'armement (ce qui est notre cas) à les détruire, ainsi que les installations liées à ses armes, et cela de manière transparente.

Enfin, il impose une assistance aux victimes touchées par les armes et essais d'armes nucléaires, ainsi qu'une remise en état de l'environnement des zones touchées, et cela de manière transparente (ce qui nous concerne aussi, nous avons réalisé des tests dans plusieurs endroits du globe).

Que la France signe ce traité serait un geste à la fois fort d'un point de vue symbolique, en étant le premier État étant une force nucléaire à le signer, mais serait aussi une étape importante pour une rénovation complète de notre système de défense, qui doit enfin s'adapter aux nouvelles menaces de notre monde.

PROPOSITIONS

PROPOSITION : REJOINDRE LE TRAITÉ SUR L'INTERDICTION DES ARMES NUCLEAIRES

Le Parti Pirate demande à ce que la France ratifie le traité des Nations Unies sur l'interdiction des armes nucléaires (<https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsqno=XXVI-9&chapter=26&clang=fr> 9)